

« FATSHI » PRÉSIDENT Son parti « kabilisé » pour de bon ?

Déclaré contre toute attente vainqueur de la présidentielle, Félix Tshisekedi « régnera » sans gouverner : le camp Kabila garde l'essentiel du pouvoir. Peut-on même parler de « cohabitation » ?

PAR OLIVIER ROGEAU • PHOTOS : CAROLINE THIRION

Résignation de la majorité de la population congolaise et embarras de la communauté internationale : telles sont, en substance, les réactions en République démocratique du Congo et à l'étranger après la publication des résultats des élections du 30 décembre dernier, jugés peu crédibles par la plupart des observateurs. La Commission électorale (Ceni) a proclamé Félix Tshisekedi, alias « Fatshi », vainqueur de la présidentielle avec 38,57 % des voix. Le fils d'Etienne, fondateur de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), devance l'autre opposant, Martin Fayulu (34,8 %), et le candidat du parti au pouvoir, Emmanuel Ramazani Shadary (23,8 %). Selon Martin Fayulu, ces résultats n'ont rien à voir avec la « vérité des urnes ». Le candidat de la coalition Lamuka, donné largement favori dans la course à la présidence, estime avoir recueilli 61,51 % des voix, contre seulement 18,86 % pour Tshisekedi.

Martin Fayulu accuse le régime de « putsch électoral ». Il a été commis, selon lui, avec « la complicité » de Félix Tshisekedi, accusé d'avoir négocié en coulisses un partage du pouvoir avec Joseph Kabila. Le deal aurait été conclu, assurent plusieurs sources, par l'intermédiaire de Vital Kamerhe, l'allié électoral de Tshisekedi et ancien baron du régime, qui s'est empressé de rendre un hommage appuyé à Kabila après l'élection. De son côté, Fayulu a déposé un recours devant la Cour constitutionnelle, appelée à trancher les contentieux électoraux. Mais cette dernière carte n'est pas un atout : trois des neuf juges de la Cour ont été choisis par le chef de l'Etat et les six autres par deux institutions contrôlées

par la majorité présidentielle (le Conseil supérieur de la magistrature et le Parlement réuni en congrès). En conséquence, on peut s'attendre à ce qu'ils rejettent la plainte de Fayulu. Dans le cas contraire, une annulation de l'élection aurait pour conséquence le maintien au pouvoir de Kabila ! Corneille Nangaa, le

**« KABILA CONSERVE
UNE CAPACITÉ
À MOBILISER
DES RESSOURCES
FINANCIÈRES
EN DEHORS DES
STRUCTURES
ÉTATIKES, ALORS
QUE TSHISEKEDI
EST DÉPOURVU
DE TELS MOYENS. »**

président de la Ceni, n'a pas manqué de brandir la menace : il a exhorté les Nations unies à soutenir le candidat déclaré vainqueur, faute de quoi « les institutions actuelles resteraient en place. »

Malaise et soulagement

Autre handicap de Martin Fayulu : il n'est pas en mesure de mobiliser la rue contre ce qu'il appelle le « hold-up électoral » du président sortant. Certes, les militants de la coalition Lamuka ont manifesté leur mécontentement et des heurts violents se sont produits à Kikwit et à Kisangani, mais le calme règne désormais dans les grandes villes du pays, la vie a repris son cours et la plupart des écoles ont rouvert leurs portes. A Kinshasa prévaut l'attentisme, voire un sentiment de soulagement. Beaucoup craignaient de fortes tensions en cas de victoire de l'opposant radical. « La tenue de ces élections, deux ans après la fin du second et dernier mandat constitutionnel de Joseph Kabila, est considérée ici comme l'aboutissement d'une longue lutte, →

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO LA « COULEUR » DES INSTITUTIONS POLITIQUES

(selon les résultats électoraux publiés par la Ceni, contestés)

PRÉSIDENTE



FÉLIX TSHISEKEDI
(UDPS) déclaré
président « provisoire »

SÉNAT



JOSEPH KABILA pressenti
futur président du Sénat,
2^e personnage de l'Etat

PRIMATURE



Un futur Premier ministre
issu du FCC,
coalition pro-Kabila



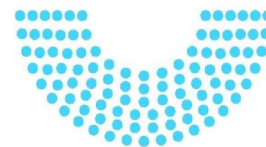
**ASSEMBLÉE
NATIONALE**

FCC

près de 350 sièges
sur 485 (majorité absolue)

Lamuka (Fayulu)
environ 80 sièges

Cach (Tshisekedi)
environ 50 sièges



SÉNAT



Gouverneurs (26)
Vice-gouverneurs

**ASSEMBLÉES
PROVINCIALES**

Le FCC obtiendrait
plus de 80 % des sièges,
dans 22 des 26 provinces



**ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE**

1. Félix Tshisekedi (Cach)

38,57 %

2. Martin Fayulu (Lamuka)

34,83 %

3. Emmanuel Shadary (FCC, pro-Kabila)

23,84 %



**ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES**

Victoire écrasante du FCC,
la coalition pro-Kabila



**ÉLECTIONS
PROVINCIALES**

Victoire écrasante du FCC,
la coalition pro-Kabila

→ explique un observateur du scrutin dans la capitale congolaise. De toute évidence, les résultats annoncés ne reflètent pas le choix des électeurs, mais la population voulait surtout que Joseph Kabila, dont le régime est impopulaire, ne soit plus président. »

Certes, la Conférence épiscopale congolaise (Cenco) a fait savoir que les résultats annoncés aux premières heures du 10 janvier ne correspondaient pas aux données collectées par ses observateurs déployés dans les bureaux de vote et de dépouillement. Et trois diplomates ont affirmé que les statistiques de la Cenco donnaient Martin Fayulu vainqueur. Mais la Cenco n'a pas été aussi explicite, craignant des émeutes qui auraient pu déboucher sur une répression sanglante.

Les résultats publiés par la Ceni ont également suscité un malaise dans la communauté internationale, qui a multiplié les appels au calme. Seul Jean-Yves Le Drian, le ministre des Affaires étrangères français, s'est risqué à contester ouvertement ces résultats. Mais l'Elysée et l'ambassadeur de France aux Nations unies ont été plus nuancés : ils ont appelé ceux qui rejettent le verdict électoral à le faire pacifiquement, par le recours aux procédures légales et au dialogue politique. Côté belge, Didier Reynders, ministre des Affaires étrangères, a dans un premier temps dit « attendre la réaction des Congolais eux-mêmes », avant

« FELIX TSHISEKEDI DIT CONSIDÉRER JOSEPH KABILA NON PLUS COMME UN "ADVERSAIRE", MAIS COMME UN "PARTENAIRE". »

de réclamer de la transparence, donc la publication des procès-verbaux des votes exprimés. De même, les pays de l'Afrique australe (Sadc) et de la région des Grands Lacs (Cirgl) demandent un recomptage des voix de la présidentielle.

Raz de marée pro-Kabila

Toute l'attention s'est donc focalisée sur le scrutin présidentiel, alors que les résultats des élections législatives et provinciales, tout aussi surprenants et douteux, se révèlent lourds de conséquences politiques. Le Front commun pour le Congo (FCC), la coalition des pro-Kabila, rafle ainsi la majorité absolue à l'Assemblée nationale. La nébuleuse kabiliste est créditée de près de 350 sièges sur 485 (15 restent à élire dans les régions en crise où les scrutins ont été reportés au mois de mars). Issu de la majorité parlementaire, le futur Premier ministre sera donc un proche de Kabila. La coalition Cap pour le changement (Cach), du tandem Félix Tshisekedi (UDPS) - Vital Kamerhe (UNC), n'a, curieusement, obtenu qu'une cinquantaine de sièges, ce qui affaiblit un peu plus le nouveau président. La coalition Lamuka, elle, comptera environ 80 députés. Martin Fayulu devrait donc devenir le chef de l'opposition parlementaire. Reste à voir si cette coalition électorale, bâtie par Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba (exclus du processus électoral), se maintiendra.

Aux provinciales, le FCC a remporté plus de 80 % des sièges dans 22 des 26 provinces, ce qui lui assure une large majorité au Sénat (les 108 sénateurs sont élus au second degré par les 26 assemblées provinciales). Les résultats du scrutin ont été annoncés par la Ceni avant même la fin de la compilation des votes, indice que les chiffres ont été « inventés », ou alors transmis de façon électronique, ce qui est illégal.

Après la prestation de serment de son successeur, Joseph Kabila deviendra,

aux termes de la Constitution, sénateur à vie. A Kinshasa, on lui prête l'intention de briguer la présidence du nouveau Sénat, fort de sa confortable majorité. Il deviendrait ainsi, protocolairement, le second personnage de l'Etat, celui qui assume les fonctions de président en cas d'empêchement définitif du chef de l'Etat. Kabila a donc réussi à préserver l'essentiel de son pouvoir : il contrôlera le gouvernement, l'Assemblée nationale, le Sénat, les provinces, l'armée, la police, la garde présidentielle, l'Agence nationale de renseignement (ANR)...

Ni « alternance », ni « cohabitation »

« Joseph Kabila conserve aussi une capacité à mobiliser des ressources financières en dehors des structures étatiques, alors que Félix Tshisekedi est dépourvu de tels moyens, remarque le politologue Bob Kabamba, professeur à l'université de Liège, présent à Kinshasa depuis plusieurs semaines pour suivre de près le processus électoral. Le nouveau président fera sans doute appel à des membres de la diaspora et à d'autres proches pour étoffer son équipe politique, mais il lui manquera les principaux leviers du pouvoir et sa marge de manœuvre sera très étroite. »

Le « changement » tant attendu par les Congolais pourrait donc n'être que cosmétique. On ne peut même pas parler d'« alternance » ou de « cohabitation », puisque le régime en place semble avoir favorisé l'accession au pouvoir de Félix Tshisekedi et que le leader de l'UDPS dit considérer Joseph Kabila non plus comme un « adversaire », mais comme un « partenaire ». Il y a ainsi une certaine continuité politique en RDC : les deux derniers Premiers ministres choisis par le camp présidentiel, Samy Badibanga (en 2016-2017) et Bruno Tshibala (en 2017-2019), étaient issus des rangs de l'UDPS, parti qui semble plus que jamais « kabilisé ». ▣